

Samedi 15 juin – Trail du confluent – Championnat départemental de Trail.

Samedi 15 juin a eu lieu le trail du Confluent où les coureurs ont affrontés les premières chaleurs sur des parcours de 14km et 32km le long de l'Ariège. La pluie des jours précédents n'ayant pas toute été évacuée, les coureurs ont eu droit à un parcours plutôt diversifié avec alternance de chemins secs et de terrains boueux et glissants.

Un dernier conseil avant le départ ? Faire attention aux insectes volants qui se trouvent être très nombreux à certains endroits du parcours. Mais comme l'a dit un coureur à l'arrivée « *Il suffit d'aller plus vite qu'eux* » ! Les bénévoles eux n'ont par contre pas été épargnés et certains coureurs ont ainsi croisés des personnes étrangement emmitouflées pour échapper aux insectes en tout genre attirés par le climat chaud et humide.

Sur le 14km c'est Nicolas Miquel (Running Olivan) qui en termine premier en 1:00:59 suivi à quelques minutes par Emmanuel Galpin et enfin Laurent Somprou.

Sur le 32km, le vainqueur de l'an dernier Guillaume Thisse (Team Raidlight) n'a pas réitéré son exploit. C'est Sébastien Perrier (Running Olivan) qui se surprend à décrocher la 1^{ère} place en 2:48:45. Une bonne surprise pour lui qui n'avait pas cherché à suivre les coureurs partis devant et suivit son propre rythme tout le long de la course. Une prudence qui a bien payé pour lui, mais aussi pour Philippe Morin (Athlé 632) et Paul Marie qui ont passé la ligne d'arrivée quelques minutes après.



Le trail de 32km était support du championnat départemental de Trail mais seuls les licenciés pouvaient prétendre à ce titre. Le classement annoncé a donc été le suivant :

- 1) Philippe Morin (2:55:04) de l'athlé 632 ;
- 2) Rémy Jégard (2:59:04) du SATUC ;
- 3) Michel Roussel (3:00:53) d l'athlé 632.
- 4) Patrice Courtinade (03:28:21) de l'Athlétic club Auterivain.

Les coureurs bien que non récompensés sur place ont tout de même posés pour la photo symbolique.



Malheureusement pour Philippe Morin, sa licence ne lui a finalement pas permis d'être officiellement classé par la FFA.

En tous cas le Portet Athletic Club organisateur de ces trails à encore une fois brillamment relevé le défi !



Sportivement

Marion Dugas